EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS
COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Communiqué de presse
De la Greffière de la Cour

CEDH 323 (2022)
19.10.2022

Annonce d'arrêts et décisions

La Cour européenne des droits de l'homme communiquera par écrit un arrêt le mardi 25 octobre et 127 arrêts et / ou décisions le jeudi 27 octobre 2022.

Les communiqués de presse et le texte des arrêts et décisions seront disponibles à partir de 10 heures (heure locale) sur le site Internet de la Cour (www.echr.coe.int).

Mardi 25 octobre 2022

Xenofontos et autres c. Chypre (requêtes nos 68725/16, 74339/16, et 74359/16)

Les requérants, Grigoris Xenofontos, Anastasis Krasopoulis et sa sœur, Elli Krasopouli Skordelli, sont des ressortissants chypriotes nés en 1981, 1973 et 1968 respectivement. Ils purgent actuellement une peine de réclusion à perpétuité à la prison centrale de Nicosie.

L'affaire porte sur le meurtre par balle d'un dirigeant d'une chaîne de télévision privée et sur les preuves à charge fournies par un complice des requérants qui avait échappé aux poursuites.

Invoquant l'article 6 § 1 (droit à un procès équitable) de la Convention européenne des droits de l'homme, les requérants allèguent que leur procès n'a pas été équitable car les seules preuves à charge retenues contre eux provenaient de leur complice.

La Cour communiquera par écrit ses arrêts et décisions dans les affaires suivantes, dont certaines concernent des questions qui lui ont déjà été soumises.

Ces arrêts et décisions pourront être consultés sur HUDOC, la base de jurisprudence de la Cour accessible en ligne, dès le jour où la Cour les aura rendus.

Ils ne seront pas mentionnés dans le communiqué de presse qui sera publié ce jour-là.

Jeudi 27 octobre 2022

Nom	Numéro de la requête principale
Habibi c. Albanie	27996/19
Buekenhout et autres c. Belgique	45371/16
Bahtić c. Bosnie-Herzégovine	4034/22
Barbaet Gopčević c. Croatie	38066/21
Dolmagić et Split Ferry Port JSC c. Croatie	934/22
Trbović et autres c. Croatie	1713/22
LEBASINOT 2MIL2 S.L. c. Espagne	47133/20
Damavolitis c. Grèce	44913/14
Parikidis et autres c. Grèce	46625/14
Birta et Barta c. Hongrie	46810/20
Demján c. Hongrie	26975/21
Černyšovas et autres c. Lituanie	3168/21

Nom	Numéro de la requête principale
Gorbenko c. Lituanie	31325/21
Komar c. Monténégro	35564/19
Chlebny c. Pologne	10982/17
Mucha et autres c. Pologne	83229/17
Russjan c. Pologne	79509/17
Enes Vinhal et autres c. Portugal	20370/20
Sarreira Albuquerque et autres c. Portugal	20359/20
Afrăsenei et autres c. Roumanie	45678/16
Baroi et autres c. Roumanie	58574/17
Dobrinoiu et autres c. Roumanie	30038/16
Grito et autres c. Roumanie	51698/16
Mârza c. Roumanie	25958/16
Nicula c. Roumanie	39769/16
Ötvöș et autres c. Roumanie	62925/16
Răceanu et autres c. Roumanie	41193/15
Stroe et autres c. Roumanie	6790/15
Vitan et autres c. Roumanie	31956/16
A.K. c. Russie	76560/14
Abinyakin c. Russie	4695/19
Aleksandr Bikbulatov c. Russie	72792/17
Anayev et autres c. Russie	60786/14
Aydogdu c. Russie	2317/19
Bannikov c. Russie	20637/18
Bayshev c. Russie	41223/20
Bikbulatov et Nevolin c. Russie	9205/18
Blagodatskiy c. Russie	4936/16
Dmitriy Bikbulatov c. Russie	26803/18
Dmitriyeva et Styrov c. Russie	38419/14
Faizov c. Russie	32579/18
Fedas et autres c. Russie	40045/20
Fedonin et autres c. Russie	30296/17
Filatov c. Russie	19277/20
Filinov c. Russie	48122/13
Forostyan c. Russie	58501/18
Gadzhiyev c. Russie	705/16
Govorov c. Russie	79809/17
Grigoryan c. Russie	41049/19
Gulamov et autres c. Russie	27425/19

Nom	Numéro de la requête principale
Gureyev c. Russie	27729/18
Guzhva et Mukhametzyanov c. Russie	8588/20
I.T. et autres c. Russie	18693/14
Karalov et autres c. Russie	26314/20
Khudaynatov c. Russie	15270/17
Kireyev c. Russie	49876/20
Kirillov c. Russie	2898/14
Klychkov c. Russie	45204/15
Kondrashev c. Russie	45497/18
Kovsh c. Russie	9269/20
Kozhukhov et autres c. Russie	54994/18
Krasheninnikov c. Russie	48154/18
Kravchenko et Ilchenko c. Russie	83744/17
Kravtsov c. Russie	1251/21
Kulachinskiy c. Russie	8251/18
Kuznetsov c. Russie	3079/18
Kuznetsov c. Russie	50521/20
Lapshov et autres c. Russie	19148/17
Levinskiy c. Russie	31321/20
Limarev et autres c. Russie	15812/16
Maksimov c. Russie	25408/19
Markelov et Autres c. Russie	1275/17
Matmusayev et Abdurasulova c. Russie	15160/19
Mikheyev c. Russie	13175/18
Mukhametshin c. Russie	5616/20
Nefedov et autres c. Russie	11091/15
Nekrasov c. Russie	10491/15
Ogorodnikov c. Russie	45415/19
Petlin et Yakupov c. Russie	14829/12
Petrov c. Russie	35627/14
Pismarkin c. Russie	18452/18
Pitkevich et Saushina c. Russie	20296/17
Popov c. Russie	20298/18
Portnov c. Russie	6008/18
Pyzh et Dobrovolskiy c. Russie	20285/21
Semenov c. Russie	13252/16
Shkurdin et autres c. Russie	42046/19
Shomakhov c. Russie	22687/18

Nom	Numéro de la requête principale
Shurak c. Russie	16642/20
Shurkov c. Russie	10100/17
Sirota c. Russie	31751/14
Syazin et autres c. Russie	68334/16
Syrovezhkin et Vorontsov c. Russie	12549/15
Tretyakov et autres c. Russie	51127/13
Tupikin c. Russie	54390/18
V.N. c. Russie	8638/14
Vanyukov c. Russie	41654/20
Vasilyev c. Russie	13065/21
Vatanbekov-Kotov c. Russie	51669/20
Vdovin c. Russie	1387/21
Volokhov c. Russie	50701/16
Vygolov c. Russie	7938/18
Yevtushenko c. Russie	12627/14
Zakharova c. Russie	26805/15
Zhirnov c. Russie	71299/17
Anđelković et Vučković c. Serbie	45679/21
Bijanić et autres c. Serbie	48132/21
Burmaz c. Serbie	33949/21
Đurović et autres c. Serbie	48100/21
Farkaš et autres c. Serbie	7615/22
Grujić et autres c. Serbie	29067/21
Janjić et Petrović c. Serbie	48101/21
Jovković et autres c. Serbie	15893/22
Milošević et autres c. Serbie	22653/22
Pavlović et autres c. Serbie	14603/22
Sana prevoz DOO c. Serbie	40987/21
STARA VAROŠ doo Topola c. Serbie	60875/21
Vuletić et autres c. Serbie	33946/21
Koç et autres c. Türkiye	80/21
Dorosh c. Ukraine	27112/21
Lan c. Ukraine	73978/14
Latyuk et autres c. Ukraine	23548/20
Ostapyuk c. Ukraine	27689/19
Pankratov et Autres c. Ukraine	45358/20
Prykhodko et autres c. Ukraine	32479/21
Savytska c. Ukraine	15687/21

Nom	Numéro de la requête principale
Surzhan et Gulyy c. Ukraine	74633/17

Rédigé par le greffe, le présent communiqué ne lie pas la Cour. Les décisions et arrêts rendus par la Cour, ainsi que des informations complémentaires au sujet de celle-ci, peuvent être obtenus sur www.echr.coe.int. Pour s'abonner aux communiqués de presse de la Cour, merci de s'inscrire ici : www.echr.coe.int/RSS/fr ou de nous suivre sur Twitter @ECHR_CEDH.

Contacts pour la presse
echrpress@echr.coe.int | tel : +33 3 90 21 42 08

Les journalistes sont invités à privilégier les demandes de renseignement par courriel.

Tracey Turner-Tretz (tel : + 33 3 88 41 35 30)
Denis Lambert (tel : + 33 3 90 21 41 09)
Inci Ertekin (tel : + 33 3 90 21 55 30)
Neil Connolly (tel : + 33 3 90 21 48 05)
Jane Swift (tel : + 33 3 88 41 29 04)

La Cour européenne des droits de l'homme a été créée à Strasbourg par les États membres du Conseil de l'Europe en 1959 pour connaître des allégations de violation de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.